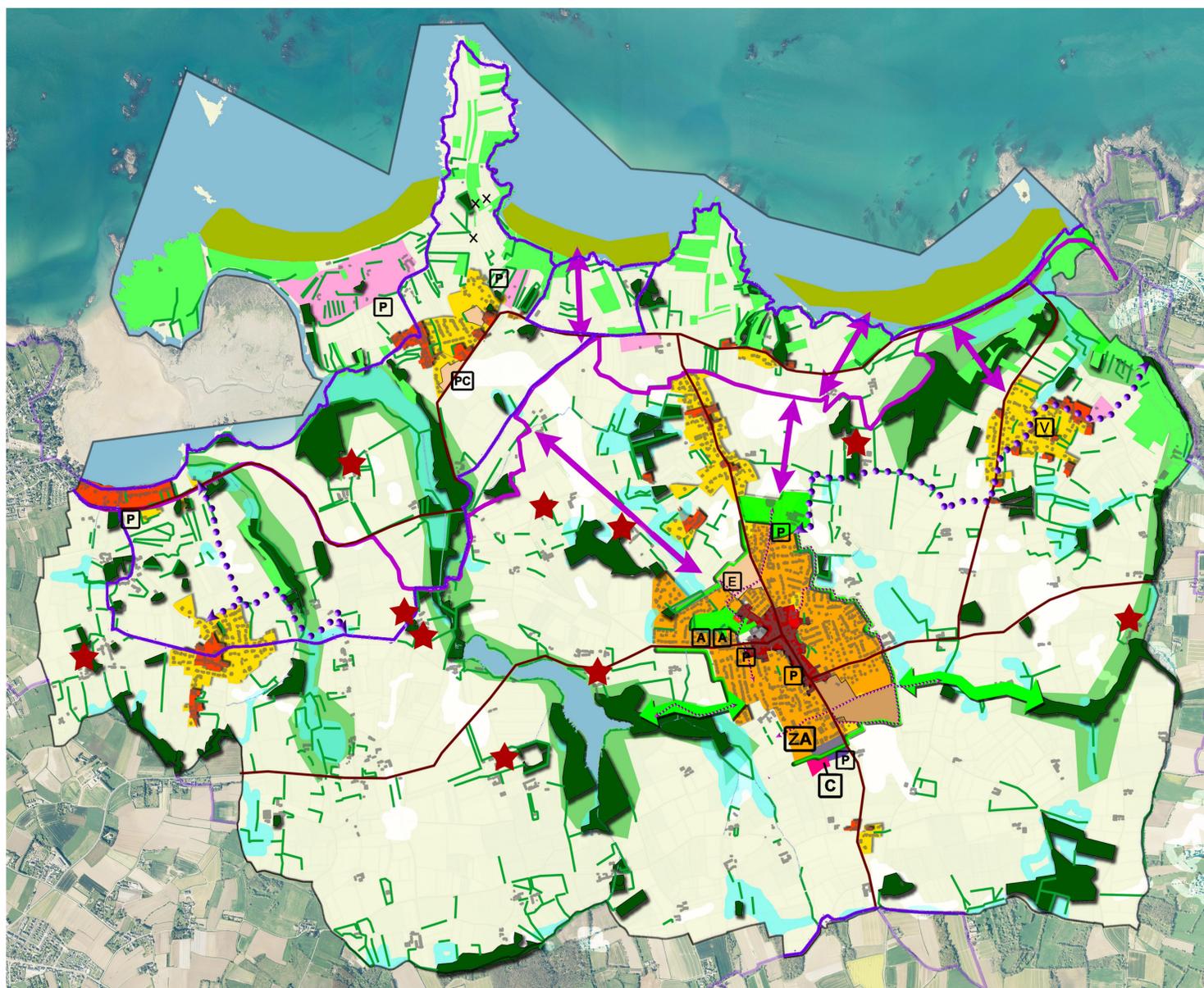


Plan Local d'Urbanisme : poursuivre, renouveler, compléter les politiques

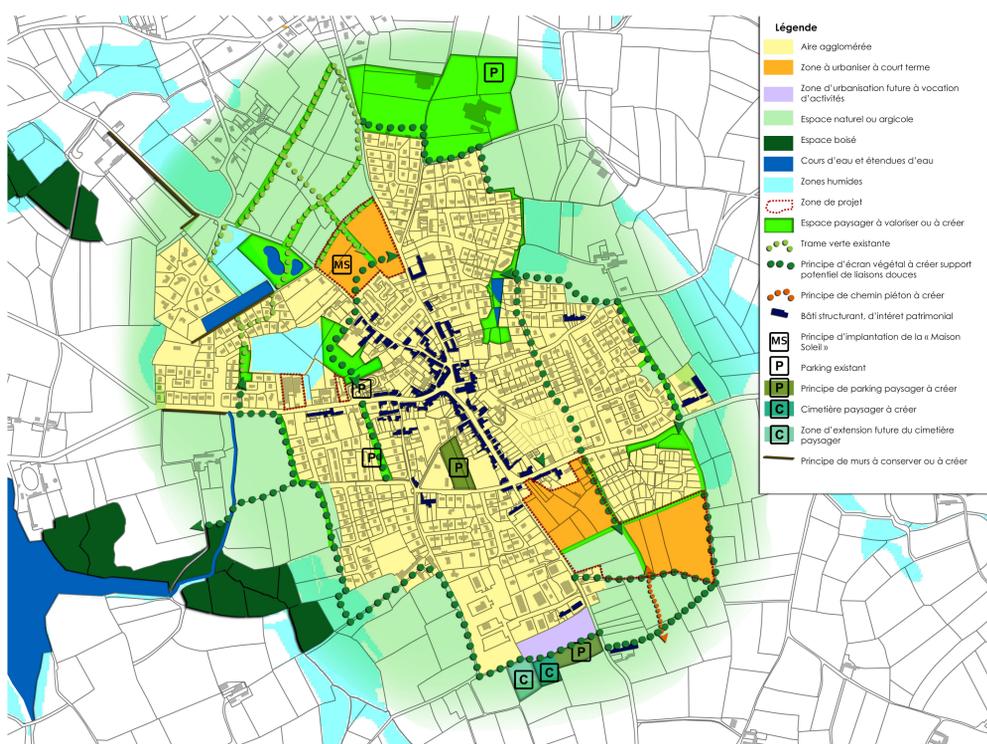
Synthèse du PADD

Une agglomération qui se densifie autour de grands axes d'aération



- Légende**
- Aménager le centre bourg et maîtriser son extension, renforcer son attractivité résidentielle et commerciale et son rôle fédérateur**
 - Centre bourg : renforcement de la qualité patrimoniale; centre de vie sociale
 - Bourg
 - Secteur d'aménagement associant habitat et commerce
 - Qualification paysagère de la limite urbaine
 - Cimetière paysager
 - Accueillir une population nouvelle avec pour cible principale des résidents à l'année dans un objectif de cohésion sociale et de mixité intergénérationnelle.**
 - Zone d'extension de l'habitat
 - Zone d'extension de l'habitat avec projet en cours
 - Valoriser et protéger le patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire en intégrant des préoccupations paysagères au cœur des projets urbains**
 - Hameaux
 - osera anciens à préserver et conforter
 - tissu récent : favoriser la pérennisation des limites
 - Village à conforter
 - Malouinières à préserver
 - Favoriser le développement des filières économiques existantes afin de créer des emplois et de contribuer à l'augmentation des ressources financières communautaires**
 - Zone d'Activités à renforcer
 - Equipement «Maison soleil»
 - Espaces agricoles à protéger
 - Campings
 - Développer l'intermodalité des moyens de déplacements économes et moins polluants**
 - Voies structurantes principales
 - Chemins piétons cycle existants
 - Chemin piéton cycle à renforcer ou à créer (tracé indicatif)
 - Voie verte
 - Diffuser les flux cyclistes de la voie verte vers les plages, le bourg, les villages
 - Espace de stationnement à renforcer ou à créer
 - Espace de stationnement pour camping-cars à créer
 - Espaces de stationnement existants supprimés
 - Protéger le paysage naturel dans un dessin collectif et notamment intégrer les préoccupations environnementales au cœur des projets urbains.**
 - Réseau hydrographique à préserver
 - Zones humides à préserver
 - Plages
 - Boisements
 - Haies bocagères
 - Vallées
 - ENS
 - Renforcement de la trame verte et bleue

Un projet urbain qui s'appuie sur les caractères paysagers de l'agglomération
L'affirmation d'une identité



OAP du bourg : privilégier le développement du bourg, inscrit dans un projet de qualification paysagère

- ➔ Développer des secteurs d'habitat dans le cadre du renouvellement urbain du tissu existant (160 logements à créer sur 8 hectares dans le bourg) + 25 en renouvellement
- ➔ Un pôle de renouvellement qui permettra d'améliorer l'offre de services commerçants
- ➔ Renforcement du caractère paysager et naturel des bords de ville au travers d'un principe d'écran végétal support de liaisons douces en lisère d'agglomération

